



## ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# BIOSÉCURITÉ ET CONDUITE SANITAIRE EN ÉLEVAGE PORCIN

## OBJECTIFS

> Appliquer les pratiques d'élevage permettant de renforcer la biosécurité et le sanitaire en élevage porcin.

## INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège INTERFACE ELEVAGE

📍 1219 route de Pau  
64410 VIGNES  
🌐 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

👤 Christine MEYMERIT  
☎ 06 30 49 54 43  
✉ [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

👤 Léa DUFRECHOU  
☎ 07 88 72 62 28  
✉ [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

## ELEVAGE PORCIN

### PROGRAMME

#### > Définition et enjeux de la biosécurité

> **Gestion de la biosécurité externe en élevage** : Prise en compte de l'ensemble des paramètres ; sas, entrée du matériel, quarantaine, nuisible, départ/réception des animaux, gestion de l'équarrissage, gestion des effluents

> **Gestion de la biosécurité interne en élevage** : Prise en compte de l'ensemble des paramètres ; hygiène du personnel, hygiène des interventions sur les animaux, hygiène en maternité, hygiène en verraterie gestante, conduite en bandes et densité des animaux, gestion des animaux malades, qualité de l'eau, nettoyage et désinfection des locaux

> **La biosécurité réglementaire** en lien avec la PPA

> **Exercice de mise en situation** à partir de grille d'audit

> **Bilan de la formation**

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS OU  
SALARIÉS EN ÉLEVAGE  
PORCIN

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE  
PARTICIPATIVE, QUIZZ,  
GRILLE D'AUDIT,  
EXERCICES DE MISE EN  
SITUATION EN ÉLEVAGE

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA  
• SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.  
• POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.